

résistance, et plus d'un document démontre avec quelle tenacité et aussi avec quelle souplesse les conseillers de Lyon continuèrent à lutter. On trouve dans une de leurs remontrances au roi l'exposé des difficultés que rencontrait le nouvel établissement. Cette hostilité compromettait la réussite d'un projet d'ailleurs assez hardi. Les Italiens, banquiers autant que marchands, avaient des amis à la cour et n'étaient pas étrangers aux opérations de finances engagées par le roi. Celui-ci céda; il avait pris résidence à Tours, il commanda d'y porter la fabrique italienne. L'ordre fut promptement exécuté; les frais furent mis par Louis XI à la charge de ses « chiers et bien amez les conseillers de Lyon », qui durent même payer les dettes laissées par les ouvriers. Le Consulat s'estima heureux d'être délivré de ce danger à ce prix, mais il tint à fournir un état justificatif de ces paiements en tous leurs détails. L'état est curieux.

La fabrication de ces ouvriers italiens paraît avoir eu très peu d'importance. On a en effet le compte des balles de soie, achetées de 1467 à 1469, qu'ils mirent en œuvre : douze balles, pesant en tout 1,415 livres du prix de 2 écus $1/2$ à 3 écus $2/3$ par livre. Le prix de la soie de huit de ces balles était de 3 écus, soit au moins 240 francs environ de notre monnaie, par livre.

Voilà donc la fabrique des étoffes de soie éloignée de Lyon, et, dans le même temps, le commerce italien était en pleine force et en plein mouvement de richesse. De nombreux Italiens chassés par les discordes civiles s'étaient réfugiés à Lyon, y trouvant la sécurité pour leurs personnes et leurs biens. Ils avaient réuni autour d'eux des amis, des clients, des *facteurs*; plus d'un de